

environnement

Projet d'incinérateur : " Ni ici ni ailleurs "

Le Smictom du Chinonais a le projet de construire un nouvel incinérateur. Samedi matin, une manifestation a réuni une cinquantaine d'opposants.

Non, non, non à l'incinérateur. Ni ici, ni ailleurs. Les militants écologistes de tout le département se sont retrouvés samedi matin à proximité de l'Unité de valorisation énergétique (UVE) du Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères (Smictom) du Chinonais, à Saint-Benoît-la-Forêt. Ils ont marché jusqu'à l'usine avant de pénétrer sur le site. Les manifestants n'avaient pas choisi la matinée de samedi au hasard. La venue de Claude Roiron était annoncée. Dès son arrivée, la présidente du conseil général a été interpellée par les militants. Une mère de famille à l'accent anglais a lancé : « *Ce n'est pas très beau, mais ce n'est pas ce qu'on lui reproche : il crache des dioxines et ça, c'est grave...* »

Même si les contrôles des fumées sont conformes aux

normes en vigueur, l'incinérateur de Saint-Benoît arrive aujourd'hui en fin de vie. Il est en fonctionnement depuis 25 ans et le Smictom a décidé en 2006 de construire une nouvelle usine, sur le même site, à quelques kilomètres de l'entrée de Chinon.

40.000 tonnes de déchets par an

La nouvelle UVE pourra avaler jusqu'à 40.000 tonnes de déchets par an. Soit deux fois plus que l'incinérateur actuel, qui reste le seul du département. Il pourrait donc recevoir quelques-uns des sacs-poubelle de l'agglomération tourangelle. Pour l'instant, malgré la montée des contestations, le projet n'est pas remis en cause. La mise en fonctionnement devrait intervenir d'ici 2012.

Valérie Pernette



La présidente du conseil général a été interpellée par les manifestants dès son arrivée à Saint-Benoît.

(Photo NR)

1 MILLION DE BILLETS

DOVEZ SEULEMENT

à chaud

Claude Roiron pour que " le débat s'engage "

« Nous avons des déchets qui partent sur les départements voisins du Loir-et-Cher et de l'Indre, rappelle Claude Roiron, présidente du conseil général. Il est important qu'un débat s'engage entre les présidents des syndicats de gestion des ordures ménagères, qui sont des élus, les responsables d'entreprises et les citoyens. » La présidente espère « mettre en place un débat public d'ici la fin de l'année ». Elle précise : « La question de l'incinération se pose, mais il faut

également réfléchir à des modes alternatifs de traitement des déchets. L'objectif est de concevoir un schéma départemental réaliste. »

Concernant l'accord passé au moment des élections entre l'actuelle majorité départementale et les Verts, Claude Roiron estime : « On est dans les clous. L'accord stipule le choix de ne pas implanter d'incinérateur sur un nouveau site. Créer un incinérateur sur un nouveau site ne serait pas raisonnable. »